COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BOCAGE BRESSUIRAIS	
Direction	Pôle SACS
Service	Conservatoire de Musique
Type de recrutement	Statutaire ou Contractuel
Mode de recrutement	**INTERNE / EXTERNE**
Date limite de candidature	15 février 2026
Référence de l'offre	DCM-01-2026

PROFIL DE POSTE :

DIRECTEUR.RICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL (H/F)

Le territoire de l'Agglomération du Bocage Bressuirais est un territoire rural dynamique situé en Nouvelle Aquitaine dans le Nord-Ouest du département des Deux-Sèvres, à proximité immédiate du Choletais en Maine et Loire et de la Vendée avec ses stations balnéaires. Le territoire compte 33 communes et 75 965 habitants. L'Agglomération est composée de 4 entités juridiques (Communauté d'agglomération, Centre Intercommunal d'Action Sociale et deux régies personnalisées Bocapole et Office de tourisme). Pour découvrir le territoire, n'hésitez pas à consulter : Bienvenue chez vous ! - Bienvenue en Bocage Bressuirais

La Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais recherche son.sa **Directeur.rice pour le Conservatoire de musique à Rayonnement Intercommunal (H/F).**

Le Conservatoire, labelisé par l'Etat, est un service culturel communautaire, structurant du territoire autour de 6 lieux d'enseignement. Lieu vivant d'apprentissage et de pratiques artistiques, il accueille 720 élèves, de tous les âges (tout-petit, enfant, adolescent, adulte), encadrés par 30 enseignants artistiques et 4 personnels administratifs. Inscrit dans des démarches pédagogiques innovantes, attentif à l'inclusion, ouvert à la mixité, le Conservatoire s'appuie sur un projet d'établissement et un projet de service co-construits avec les équipes et validés par les instances. Attaché à la pédagogie de projet, il accompagne les élèves et les familles dans des parcours musicaux adaptés au profil de chacun, à travers des activités de sensibilisation, d'éveil, des cursus sur les 3 cycles et de nombreuses pratiques collectives, ambassadrices du Conservatoire.

Le Conservatoire déploie ses missions d'enseignement artistique et d'éducation artistique et culturelle à tous les âges et dans différentes structures (établissements scolaires, établissements médico-sociaux, services petites enfances, centres socio-culturels…).Très présent en milieu scolaire, il pilote 4 orchestres à l'école.
En écho avec ses enseignements, il anime une saison artistique et culturelle mêlant artistes professionnels et amateurs, inscrite dans la création et rayonnante sur l'ensemble du territoire. Il joue un rôle ressource pour les acteurs musicaux du territoire et s'inscrit dans des logiques partenariales multiples (services culturels des communes et de l'Agglomération, réseau de Conservatoires, acteurs associatifs, …).
Pour découvrir le Conservatoire, vous pouvez consulter :
https://www.agglo2b.fr/culture/conservatoire-de-musique

DESCRIPTIF DU POSTE

Activités principales **:** Direction pédagogique, artistique et administrative de l'établissement (720 élèves)

- Décliner les orientations de politiques publiques de la collectivité dans le projet d'établissement du Conservatoire :
  - en tenant compte du contexte social, économique, environnemental et artistique du territoire,
  - en collaboration avec les autres directions de la collectivité et les chargés de mission au service d'une politique culturelle transversale de qualité, ouverte, inclusive, inscrite dans les droits culturels et en cohérence avec la Convention territoriale globale,
  - dans le respect du schéma national d'orientation pédagogique, du projet d'établissement et du projet de service en vigueur,
  - en concertation avec les équipes pédagogiques, administratives, techniques, les usagers et les partenaires.

- Inscrire le Conservatoire dans les transitions sociales et environnementales, en s'appuyant sur des démarches partenariales au sein de l'Agglomération et à l'extérieur.
- Participer activement à la construction de projets communs et transversaux avec les autres services et chargés de mission de l'Agglomération dans un but d'élargissement des publics.
- Assurer la représentation du Conservatoire auprès des institutions, financeurs, élus, partenaires, acteurs, réseaux artistiques et culturels.
- Assurer la relation avec les usagers, dans un souci de qualité et de continuité du service public, en lien avec l'assistante accueil-vie scolaire,
- Piloter l'équipe artistique, administrative et technique : définir les priorités professionnelles, les temps de travail dédiés, accompagner, superviser et évaluer :
  - les 30 enseignants artistiques, en lien avec la coordinatrice pédagogique (soit 18.5 ETP),
  - l'assistante accueil et vie scolaire (1 ETP),
  - la coordinatrice culturelle (1 ETP),
  - l'assistante de direction (1 ETP),
  - le régisseur (1 ETP).

• Elaborer, suivre le budget et assurer l'exécution budgétaire tant en fonctionnement qu'en investissement, en dépenses et en recettes, en lien avec l'assistante de direction.
• Rechercher des financements extérieurs et effectuer les demandes de subvention, jusqu'au bilan.
• Assurer une veille juridique et professionnelle sur le fonctionnement des Conservatoires et sur l'enseignement artistique supérieur.
• Assurer le fonctionnement administratif du Conservatoire : délibération, conventionnement avec l'ensemble des partenaires, processus internes, en lien avec l'assistante de direction.
• Organiser la communication générale du conservatoire, en lien avec la direction de la Communication de l'Agglomération et la coordinatrice culturelle.
• Concevoir et organiser les études et les projets pédagogiques et artistiques, des pratiques collectives et des enseignements, en s'appuyant sur l'équipe pédagogique.
•Animer les différentes instances pédagogiques et les différents groupes de travail en mode 'projet' de l'établissement en impliquant :
  - les enseignants dans une approche collective et concertée,
  - les usagers dans une approche partagée.

• Élaborer et suivre un programme d'éducation artistique et culturelle cohérent avec les orientations culturelles définies par les élus et la convention territoriale globale, en lien avec la coordinatrice culturelle et les enseignants concernés.
• Elaborer, suivre les projets pédagogiques en lien avec l'Éducation nationale, notamment les orchestres à l'école et animer l'équipe de musiciens-intervenants.
• Elaborer une saison musicale en écho avec les enseignements et activités délivrés, en lien avec les enseignants artistiques, la coordinatrice culturelle, le régisseur et les partenaires.
• En tant que responsable de l'ERP (Etablissement Recevant du Public), garantir la sécurité des personnes (sécurité incendie, évacuation et gestion des risques) sur la base du Document Unique en concertation avec l'assistant de prévention et le bon fonctionnement des différents sites d'enseignement en lien avec le régisseur et les communes.

PROFIL DU CANDIDAT

Compétences requises :

- Très bonne connaissance des politiques publiques culturelles, des sciences de l'éducation et des enjeux pédagogiques et culturels des établissements d'enseignement artistique,
- Sens des responsabilités, de l'engagement,
- Qualités rédactionnelles et aisance dans la représentation publique,
- Maîtrise de la conduite de projets culturels,
- Maitrise des cadres règlementaires, administratifs, budgétaires,
- Maitrise des outils numériques et bureautiques.

Aptitudes et qualités personnelles :

- Sens du service public,
- Aptitudes à porter une politique publique,
- Pratique artistique musicale,
- Grande ouverture aux différentes esthétiques et pratiques,
- Aptitude avérée d'un management basé sur l'écoute et la capacité à impliquer, à coordonner les équipes,
- Grande aisance relationnelle,

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Rigueur, organisation et méthode,
- Adaptabilité et disponibilité.

Expérience :
Bac+5 : Certificat d'Aptitude aux fonctions de directeur d'établissement d'enseignement artistique, ou Master de direction d'établissement d'enseignement artistique ou Master de direction de projets ou d'établissements culturels.
Expérience réussie de direction d'établissement culturel ou de projets culturels d'envergure, avec encadrement d'équipe.

CONDITIONS D'EXERCICE

Catégorie : A (RIFSEP, CNAS, participation employeur complémentaire santé et prévoyance)
Filière : culturelle ou administrative
Cadre d'emploi : Professeur Territorial d'Enseignement Artistique ou Attaché
Recrutement par voie interne ou externe à compter du 1er mars 2026.
Permis B indispensable
Temps de travail : Poste à temps plein, 39h avec RTT - soumis à une présence forte les soirs et week-ends.
Poste basé à la Maison des Arts à Bressuire.

Merci d'adresser lettre de motivation et Curriculum Vitae avant le 15 février 2026 :
(Indiquer réf de l'offre : CDM-01-2026)
Monsieur Le Président
Agglomération du Bocage Bressuirais
27 Boulevard du Colonel Aubry BP 90184 – 79300 BRESSUIRE
Ou par courriel à rh@agglo2b.fr

Pour postuler : Cliquez ici !

Pour tout renseignement :
Stéphanie PINEAU-COULON, DGA pôle Solidarité, Attractivité, Cohésion sociale :
stephanie.pineaucoulon@agglo2b.fr